République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT

EXTRAIT N° 103/16 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Réunion du Mercredi 14 décembre 2016

Les conseillers de la Communauté de communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët, dûment convoqués le 8 décembre 2016 se sont réunis dans les locaux de la Communauté de communes au 65, Place Louis Delaporte à Saint-Hilaire-du-Harcouët, le mercredi 14 décembre 2016 à 19 heures sous la présidence de Monsieur Gilbert BADIOU.

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 30

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 30

Votes pour : 30

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Refus de vote : 0

Ne prends pas part au vote : 0

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Buais-les-Monts :
Commune déléguée de Buais : MM. COURTEILLE & PARIS
Commune déléguée de Saint-Symphorien-des-Monts : M.LEBOISNE
Grandparigny :
Commune déléguée de Parigny : MM. LOYER, ROCHEFORT, Mmes HAMEL & PELÉ
Commune déléguée de Chèvreville : M. DANIEL
Commune déléguée de Martigny : M. ESNEU
Commune déléguée de Milly : Mme HAMEL Marie-Claude
Lapenty : M. GAUTIER
Le Mesnillard : M. GÉRARD
Les Loges-Marchis : Mme MATÉO, M. LEBOCEY & Mme MONCLAIR
Moulines : M. MANCEL
Saint-Brice-de-Landelles : MM. JACQUELINE & DAVY
Saint-Hilaire-du-Harcouët :
Commune déléguée de Saint-Hilaire-du-Harcouët : MM. BADIOU, GARNIER, MOULIN, LANGLOIS & Mme LESIGNE
Commune déléguée de Saint-Martin-de-Landelles : MM. BOUVET, RALLU & Mme BOUVET
Commune déléguée de Virey : MM. PAUTRET, CHARBONNEL & Mme BODIN
Savigny-le-Vieux : M. LEPELTIER

Etaient absents :

Saint-Hilaire-du-Harcouët :
Commune déléguée de Saint-Hilaire-du-Harcouët : Mmes PELCHAT, SEGUIN & OLIVIER

Monsieur LEBOISNE présent à partir de ce point.

Assistaient également à cette réunion :

M. MORLIER, Directeur Général des Services
M. CHARLES, Comptable public

Madame Flora MONCLAIR désignée conformément aux articles L 5211-1 et L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit, les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : PLAN LOCAL D'URBANISME - COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES - APPROBATION

Rapporteur : Monsieur BOUVET

Par délibération en date du 24 juin 2016, le conseil communautaire a arrêté le projet de PLU de la commune de Saint-Martin-de-Landelles.
L'enquête publique a eu lieu du 24 octobre 2015 au 27 novembre 2015. Le projet a été présenté et approuvé en conseil le 14 juin 2016. Suite à cette approbation, le conseil a dû retirer la délibération pour répondre aux remarques du contrôle de légalité.

Le projet modifié pour tenir compte des observations faites est joint à la présente délibération.

Il est proposé au conseil de l'approuver.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil de communauté, à l'unanimité,

- approuve le plan local d'urbanisme de la commune déléguée de Saint-Martin-de-Landelles.

Pour copie conforme,
Le Président
Gilbert BADIOU

COMMUNAUTÉ de COMMUNES de Saint-Hilaire du Harcouët